

+ Nouveau message

📧 Boîte de réce... 3 132

★ Messages suivis

🕒 En attente

➤ Messages envoyés

📄 Brouillons 199

✉️ Tous les messages

⏪ Spam 1

🗑️ Corbeille

👤 a new client who cont...

Meet

📺 Nouvelle réunion


🗣️ Rejoindre une réunion

Hangouts

S Sandra ▾

Pas de chat récent

Démarrer un nouveau chat

 Syndicat Mixte des 3 Vallées	Contrôle d'exécution des travaux d'assainissement non collectif Article L2224-8 du Code Générale des Collectivités Territoriales	
	CERTIFICAT DE RECEPTION CONFORME DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	

Usager	
Nom	POWIS
Prénom	MARK
Adresse	AU BARBUT
CP - Ville	32170 SARRAGUZAN

Monsieur POWIS,

Le Syndicat a procédé au contrôle d'exécution des travaux d'implantation de votre unité d'assainissement non collectif située

Adresse	AU BARBUT
Commune	SARRAGUZAN
Références cadastrales	A 169
Numéro dossier	59838

Ce contrôle a été effectué le 08/06/2017.

Au vu des observations formulées par nos agents lors de leurs divers passages, il s'avère que votre installation d'assainissement a été exécutée conformément au projet d'assainissement antérieurement validé par le service et conformément aux prescriptions techniques de l'arrêté interministériel du 7 septembre 2009 (NOR: DEVO0809422A). Elle répond favorablement aux spécifications de la norme NF DTU 64.1 d'août 2013 (dispositifs d'assainissement non collectif pour les maisons d'habitation individuelle jusqu'à 20 pièces principales) ou aux préconisations d'installation du fabricant du produit agréé.

Il vous est toutefois demandé de bien vouloir vous reporter au cadre ci-dessous afin de prendre connaissance des réserves émises par notre service :

- Le système de ventilation de la fosse est constitué d'une entrée et d'une sortie d'air indépendantes. Il est nécessaire de garantir l'entrée d'air qui est assurée par la canalisation circulaire de chute des eaux usées prolongée en ventilation primaire dans son diamètre (100 mm minimum) jusqu'à l'air libre au-dessus des locaux habités. Le dispositif de ventilation secondaire